

Objet du marché :

REHABILITATION D'UN BATIMENT EN MAISON DES ASSOCIATIONS à MAROMME (76150)

MODE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE
(Marché de travaux suivant Article 28 du Code des marchés Publics)

DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE (DPGF)

Lot N°08 : ASCENSEURS

Maître d'Ouvrage
MAIRIE DE MAROMME
Place Jean Jaurès - 76150 MAROMME
Tél. : 02.32.82.22.00 – Fax. : 02.32.82.22.28

Maître d'œuvre :

Architecte : ULYSSES
 15 rue du Moulin à Poudre
76150 MAROMME
Tél. : 02 35 33 30 76
Fax : 02 35 33 47 85

Economiste : Cabinet ECHOS
 Imm. MACH 7 – Horizon 2000
AV. des Hauts Grigneux
76420 BIHOREL
Tél. : 02 35 02 00 58
Fax : 02 35 23 61 37

BET Fluides : BET CAYLA
 15 rue Moulin à Poudre
76150 MAROMME
Tél. : 02 32 82 88 40
Fax : 02 35 74 94 61

Décomposition du Prix Global et Forfaitaire

Affaire : Réhabilitation d'un bâtiment en maison des associations à MAROMME

Lot n° 8 - ASCENSEURS

Code	Désignation	Unité	Quantité	P.U. HT	Montant HT
8.1	GENERALITES				
8.3	ASCENSEURS – PRESCRIPTIONS PARTICULIERES				
8.3.1	ASCENSEUR				
8.3.1.1	Ascenseur à manoeuvre électrique et machinerie embarquée	U	1,00		
Sous Total					
TOTAL H.T. En Euros					
TVA à 19,60 %					
TOTAL T.T.C. En Euros					

Affaire: Réhabilitation d'un bâtiment en maison des associations à Maromme

<p>Récapitulatif Signatures valables pour le D.P.G.F. LOT 08 - ASCENSEURS</p>

base

<p>TOTAL HORS TAXES T.V.A. 19,60 % TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES</p>	<p>Euros</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Arrêté à la somme de (en lettres) :

option éventuelle

<p>TOTAL HORS TAXES T.V.A. 19,60 % TOTAL TOUTES TAXES COMPRISES</p>	<p>Euros</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Vérifié, complété quant aux quantités à partir du CCTP,
plans de principe et complété quant aux prix.
Lu et accepté pour être joint à mon Acte d'Engagement

Dressé quant aux cadre et quantités
par la Maîtrise d'Oeuvre

En date du

à MAROMME, le

L'ENTREPRENEUR

LE MANDATAIRE COMMUN

Lu et Approuvé

LE MAITRE D'OUVRAGE